

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Lycée des Métiers Fernand Léger

Mercredi 30 Janvier 2019

Début du conseil : 17h30

Lieu : salle de réunion R+1

Présents : 20

Secrétaire : Sophie-Adélaïde AUSTRUY-VERLET

- Ordre du jour

Monsieur le Proviseur énonce l'ordre du jour. Mme FERRIER interroge sur l'ordre des points 2 et 3, qui devraient être inversés. Selon elle la DGH ne peut être votée indépendamment de la carte des formations. Monsieur le Proviseur précise que le point 3 porte sur la carte des formations qui est soumise au Conseil d'Administration à titre consultatif, pour avis seulement, les décisions étant prises par la Région et le Rectorat ; il peut donc être examiné après la répartition de la DHG.

Ordre du jour adopté (3 CONTRE, 17 POUR).

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du Lundi 3 Décembre 2018

Rédigé par Mme AUSTRUY-VERLET secrétaire de séance.

Les membres du conseil d'administration votent le procès-verbal du conseil d'administration du Lundi 3 Décembre 2018 à l'unanimité.

2. Répartition de la Dotation Horaire Globale (DHG)

Monsieur le Proviseur expose l'historique de la répartition proposée: La Dotation annoncée mi-janvier comprenait 927h dont 817 HP et 50 HSA.

Dans un premier temps, le Rectorat a attribué 924h au lycée. Monsieur le Proviseur a essayé d'obtenir 18h supplémentaires. Il a obtenu 12 Heures Poste et 6 HSA.

4 répartitions ont été proposées avec possibilité donnée aux enseignants de se réunir pour en choisir une. Ce choix n'a pas été fait, donc Monsieur le Proviseur en propose une à ce conseil, qu'il explique en détails :

- La politique de l'établissement :
- Dédoublage majoritaire en 3PREPRO (+0,5h de vie de classe).

- Dédoublément des entrants.
 - Les nouvelles grilles horaires intègrent les familles de métiers : Les AFIB, à présent regroupés avec les TP, seront 27 en tout, ce qui supprime un groupe.
 - En EPS, alors qu'il n'y a pas de dédoublement imposé par les textes, il est proposé sur les classes difficiles ; ce qui maintient 3 postes.
 - Le souci de l'humain :
 - Lettres-Histoire : 1 poste à supprimer. Mme SAUZEL est engagée dans le projet ERASMUS+ jusqu'en 2020. Elle pourra finir ce projet. Le poste sera supprimé l'année suivante.
 - Maths-Sciences : 1 départ à la retraite permet la suppression d'un poste. Ce poste sera recréé dans 2 ans.
 - LV Anglais : Plus de dédoublements permettent de créer un BMP de 9h pour un stagiaire ou autre.
 - PSE : Plus de dédoublements permettent également de créer un BMP de 9h.
 - LV Espagnol : Poste en danger mais maintenu grâce à ERASMUS+.
 - Arts Appliqués : Maintien du 3^{ème} poste (non pourvu jusqu'à présent).
 - Musique : Projet de le transformer en poste spécifique national lycée/collège pour pérenniser les heures en ATIM et BTFI.
 - À noter que Mme MONTASSIER a un poste spécifique national, ce qui pérennise la section Lutherie.
 - Construction-Eco : Avec l'ouverture du BAC PRO TEB, création d'un poste 18h (1 poste supprimé l'an dernier).
 - Topo. : Mme PICARD étant à temps partiel, restent 14,5h à M.JEANJEAN, et le BMP de 9h occupé par Mme JEANJEAN est supprimé.
 - Génie Construction : La baisse des effectifs entraîne la baisse des moyens.
 - PAR : Suppression du CAP PAR + M.BOSCH revient à temps plein = suppression du poste (non pourvu) occupé par Mme DA LUZ SOUZA. Les heures de co intervention et de chef d'œuvre sont mises aux enseignants de peinture. La fermeture à long terme d'un second poste n'est pas à l'ordre du jour.
 - Génie Thermique : 18h qui permettaient de créer un poste. Monsieur le Proviseur défend un choix, celui de privilégier le fonctionnement d'une équipe. A la demande de M. SANCHEZ, il souhaite qu'un collègue ne mute pas dans l'établissement, ce qui détériorerait le fonctionnement de l'équipe. M. SANCHEZ est le référent de l'ouverture du lycée à l'international et porteur du projet Erasmus +
 - M. SERAFIN intervient et précise que le dernier collègue arrivé va probablement demander sa mutation l'an prochain, ce qui mettra un poste au mouvement, et qu'il s'agit donc là d'un calcul à court terme.
- Mme FERRIER argumente que les règles doivent être les mêmes pour tous et qu'il faut privilégier les créations et pérennisations de postes. Elle est donc contre ce qu'elle considère comme un chantage.

Monsieur le Proviseur répond que ce genre de demande a déjà été fait auparavant et qu'il en a toujours tenu compte pour privilégier l'harmonie au sein des équipes. L'équipe Energie fonctionne très bien aujourd'hui selon lui et participe grandement au rayonnement et au recrutement du lycée. L'objectif est bien la sérénité dans l'établissement avec des équipes qui s'entendent.

- Génie Electrotechnique : Pas de changement, mais les heures de Technologie avec les 3PREPRO seront assurées par un enseignant de génie de la construction. À noter que la décharge syndicale de M. SERAFIN permet de maintenir 3 postes.
- ECO-G : Un poste supprimé l'an dernier. Pas de nouveaux besoins cette année, d'où un BMP de 11h.
- Arts Graphiques : Un poste crée l'an dernier. 3 postes sans HSA, parce que M. RASSION est à temps partiel.

En résumé, Monsieur le Proviseur a eu 3 soucis majeurs pour répartir cette DHG : tenir compte le plus possible du Projet d'Etablissement, essayer de sauver le plus de postes possibles, tenir compte des différentes équipes avec humanité.

Monsieur le Proviseur ajoute, concernant les Peintres AFIB qu'il y a un poste supprimé mais qu'il n'y en aura pas plus car toutes les heures de co-intervention en BAC PRO et de chef-d'œuvre en CAP leur ont été données, et qu'avec les nouvelles grilles horaires, l'enseignement professionnel en AFIB passera de 11h à 13h.

M. SERAFIN fait lecture d'une motion déposée au Conseil par les représentants enseignants. (Jointe au PV)

Monsieur le Proviseur complète que les effectifs annoncés pour 2019 sont de 387 élèves grâce aux ouvertures, au lieu de 377 en 2018 (théorique). Réellement aujourd'hui, il y a 339 élèves malgré les gros efforts depuis 3 ans pour lutter contre le décrochage scolaire. A son arrivée dans l'établissement, la base élève n'était pas à jour. Les effectifs réels n'ont cessé d'augmenter doucement depuis. Il reste particulièrement inquiet pour l'internat, qui n'a pas de politique éducative (projet internat) par manque de poste de CPE stable. Si l'on passe à moins de 100 internes, 1 poste de CPE peut être supprimé. Il y en a 101 aujourd'hui.

M. BOULANT à propos du poste spécifique TP fermé à cause de la réforme et des familles de métiers et de la baisse des effectifs. Il y a toujours 30 places en 2TP, il faut recruter dans les forums.

Mme FERRIER précise qu'il fut un temps le nombre de postes n'était pas calculé selon nombre d'élèves. Les heures d'enseignement général sont en baisse mais cela n'entraîne pas de suppression de poste, pour l'instant, par le truchement de la co-intervention. La crainte est que comme pour les PPCP, ces heures finissent par disparaître puisque le but est de toute façon de diminuer le nombre de fonctionnaires. On fait basculer les heures poste en

HSA dans ce but et parallèlement on oblige les enseignants à assurer deux heures supplémentaires défiscalisées.

Monsieur le Proviseur ajoute qu'il faut se battre sur les BAC PRO car les grilles horaires sont construites à l'élève prêt. Les CAP déficitaires sont d'ailleurs remplis grâce aux mineurs isolés.

Mme FERRIER argumente que l'éloignement des villes est compliqué pour un établissement comme le lycée Fernand Léger qui pâtit de sa situation périphérique, se battre pour recruter des élèves c'est s'inscrire dans une logique de concurrence entre les établissements qui ne tient pas compte des inégalités territoriales. Ce à quoi Monsieur le Proviseur ajoute que non seulement il faut aller chercher les élèves, mais il faut les garder.

M. DANTHONY précise que les bâtiments de TP sont très beaux, contrairement à ceux d'AFIB et pourtant il n'y a que 12 2TP et plusieurs départs. Monsieur le Proviseur explique que l'équipe de TP a été très mobilisée l'an dernier avec le déménagement, les Olympiades et la finale du concours général notamment, et qu'elle n'a pas pu faire les forums pour recruter.

Si la DHG n'est pas votée ce jour, le CA se réunira à nouveau le 4 février. Il sera possible de proposer une nouvelle répartition. En cas de nouveau vote contre, Monsieur le Proviseur tranchera.

Le vote se fait à bulletin secret, comme l'a demandé Mme FERRIER.

Vote : 10 POUR / 10 CONTRE. La voix de Monsieur le Proviseur comptant double en cas d'égalité, la répartition de la DHG est adoptée par le Conseil.

3. Carte des formations 2019 – Créations et suppressions de sections

- Ouverture du CAP Maintenance Bâtiment de Collectivités (15 élèves)
- Fermeture du CAP Peintre Applicateur de Revêtement
- Ouverture du BAC PRO Technicien Etudes du Bâtiment (15 élèves)
- Fermeture du BAC PRO Technicien Géomètre Topographe

Monsieur le Proviseur expose la genèse de ces décisions : Mme le Recteur a créé des Réseaux Lycées en 2017. Le Lycée Fernand Léger a été intégré au réseau Narbonne/Béziers. L'établissement a demandé l'évolution de la carte de formation. Tout proviseur a également une lettre de mission à son intégration : celle de Monsieur le Proviseur demandait la fermeture des sections Lutherie compte-tenu de la fermeture de l'entreprise LAG à Bédarieux. Demande à laquelle il a désobéit avec l'appui de M. TORREMONEIL, Inspecteur. Lors de la venue de Mme DELGA, celle-ci a dit que les luthiers à Bédarieux étaient importants pour l'Académie, ce qui représente une victoire politique.

Si on ne changeait pas la carte des formations, le lycée allait vers une fermeture avec des sections qui ne remplissaient pas. En 2016-17, la section PAR-AFIB ne fonctionnait pas du tout (problèmes d'effectifs, décrochage, mauvais résultats à l'examen, mauvaise entente de l'équipe). Le CAP et le BAC PRO étaient menacés de fermeture par l'inspecteur M. CLERC. Monsieur le Proviseur a convaincu les inspecteurs de valider Mme DA LUZ SOUZA comme professeur. La section va mieux cette année mais la carte de formation était faite. Il souhaite malgré tout conserver les AFIB qui ont de l'avenir. La réflexion a été menée avec M. BOULANT ; ils ont alors proposé la fermeture du CAP PAR et l'ouverture du CAP MBC pour accueillir du public issu d'ULIS et de SEGPA.

Mme FERRIER fait remarquer que fermer le CAP PAR revient à se priver d'un vivier pour recruter en BAC PRO et fragilise la filière. M. Boulant répond que très peu d'élèves venant de CAP PAR sont recrutés en AFIB.

En ce qui concerne le BAC PRO TEB : Le BTS Bâtiment a été gelé pendant 2 ans, maintenu, et fonctionne très bien aujourd'hui. Lodève a un BAC ST2ID qui peut nous alimenter. Le lycée a développé des partenariats avec de grandes entreprises. La réouverture du BAC PRO TEB permettra de remplir cette formation d'appel qu'est devenu le BTS. C'est-à-dire que le BAC PRO TEB est ouvert pour renforcer le BTS, pour ne pas le perdre, et pour ne pas perdre le label Lycée des Métiers. Mais comme c'est à moyens constants, il faut fermer une section en échange d'une ouverture.

Le BAC PRO TGT recrutait mal, avec beaucoup de décrochage et n'avait que 20 à 50% de réussite à l'examen.

Une évolution de la carte de formation n'est pas la décision d'une personne : il faut l'accord du Réseau Lycée (2016-2017), défendre le dossier devant le Recteur (2017-2018), or en 2018 est intervenu un changement de Recteur et un changement de Réseau (Centre-Hérault), il a donc fallu redéfendre le dossier, et le Rectorat a donné un avis.

Les 2 autres établissements de la Région qui ont la BAC PRO TGT ne recrutent pas bien non plus mais ont la poursuite d'études donc celui à fermer était celui de Bédarieux.

Nous aurions du avoir la nouvelle en décembre 2018 mais pour cause de manifestations les réunions ont été annulées et cela a été annoncé en même temps que la DHG le 11 janvier 2019.

La fermeture du BAC PRO TGT a un coup humain moindre compte-tenu que Mme JEANJEAN est salariée d'une entreprise, que M. JEANJEAN part à la retraite l'an prochain, et que Mme PICARD a le diplôme pour enseigner en TEB. L'autre BAC PRO possiblement en danger était le BAC PRO AFIB, plus dommageable pour l'équipe.

Monsieur le Proviseur redit que si l'on ne ferme rien dans 5 ou 6 ans, c'est le lycée entier qui sera menacé de fermeture, malgré les nouveaux locaux, et qu'en tant que Chef

d'établissement, il assume ses choix pour le Lycée. C'est selon lui en 2014-2015 qu'il fallait se battre contre la fermeture du BAC PRO TBEE ou demander une ouverture en échange. La Communauté éducative d'alors n'a rien fait.

M.SERAFIN ajoute qu'il aurait fallu ouvrir le BAC PRO TBAA (assistant d'architecture) qui est bien plus parlant. L'année de Seconde commune TBEE/TBAA aide beaucoup au recrutement. M.FAVREAU répond que le Lycée l'a demandé au Rectorat. Mme FERRIER ajoute que la nouvelle famille de métiers regroupe de toute façon TBAA et TBEE en 2020.

La carte des formations 2019 avec créations et suppressions de sections à moyens constants est adoptée par les membres du Conseil (0 CONTRE, 8 ABSTENTIONS, 12 POUR).

4. Conventions et contrats

- Convention d'adhésion au CFA national :
Compte-tenu des réformes à venir, la convention n'est renouvelée que pour 1 an.
- Convention d'adhésion au groupement de commande pour les vêtements et équipements des personnels :
La Région fusionnée a souhaité refaire voter la convention d'adhésion au groupement de commande.
- Convention à venir pour le fournisseur de granules de la nouvelle chaufferie qui sera livrée fin Février 2019.
- Contrats de maintenance et suivi du nouveau logiciel TurboSelf à voir au prochain Conseil d'administration.

Monsieur le Proviseur ayant délégation de signature, pour information des membres du Conseil seulement.

5. Affaires financières

Mme STARA énonce des modifications budgétaires de type II : équilibre des mouvements « Vie de l'élève » et « Bourses » par un ajustement de 3 680€ du Fond social et de 3 988€ de la Carte Région.

Pour information des membres du Conseil.

6. Suivi des actions

- Notification du Rectorat pour que nos élèves ATIM et BTFI aillent jouer au Rectorat pour la Fête de la Musique 2019, avec une subvention pour leur déplacement.
On note la difficulté de mobiliser des élèves à cette date tardive dans l'année.

- Voyage des élus à Cap Découverte annulé du fait de la structure qui sera en travaux aux dates programmées. Le voyage va se transformer en sortie « trottinettes électriques » aux Moulins de FAUGERES.

Pour information des membres du Conseil.

7. Modification des Périodes de Formation en Milieu Professionnel 2018-2019 (PFMP) des 1CBOIS

M. BOULANT explique que les élèves de 1CBOIS qui ne partent pas à GUEDELON seront en PFMP du 15 au 20 Avril 2019. Cette session de CAP CBOIS aura donc 1 semaine de PFMP en plus sur les 2 ans, ce qui est autorisé réglementairement.

Nouveau calendrier de PFMP 2018-2019 des 1CBOIS adopté à l'unanimité.

8. Pré-projet de reconstruction des ateliers professionnels + externat

Monsieur le Proviseur énonce le pré-projet donné par la Région pour appel d'offre aux architectes :

La Région est en train de renoncer à plusieurs projets de construction ou restructuration. Notre restructuration est maintenue, grâce aux efforts de Monsieur le Proviseur, ainsi, probablement, que le budget de 9 M€.

A noter également que la fusion avec le Lycée Ferdinand Fabre est abandonnée.

Les effectifs prévisionnels sont de 471 élèves, 108 apprentis (auxquels s'ajoute le GRETA).

Le pré-projet comporte 14 salles banalisées, contre 12 existantes aujourd'hui.

Le début des travaux est prévu en Mars 2021 et commencera par la démolition de la moitié Nord des bâtiments ateliers et externat. Les anciens appartements seront convertis en salles banalisées temporaires.

Le parking et le parvis seront livrés en Septembre 2019. L'accès aux logements au-dessus du self sera possible dès Juillet 2019 pour leur aménagement.

9. Questions diverses

- Saviez-vous lors de la décision prise en CA le 28 mai 2018 que l'ouverture du CAP MBC entrainerait obligatoirement la fermeture du CAP PAR selon la politique d'offre à moyen constant ?

Ce que l'on a traité en CA c'est l'ouverture en apprentissage du CAP MBC, ce qui n'avait pas d'incidences sur la DHG. Le 28 Mai 2018, Monsieur le Proviseur ne savait pas qu'il y aurait une fermeture.

- Saviez-vous que la création de ce CAP MBC entrainerait la suppression d'un voir de deux postes puisque ce deuxième est proposé uniquement sur des heures supplémentaires ?

-
Monsieur le Proviseur savait que la création du CAP MBC entraînait la suppression d'un poste. M. ARNAUD s'est proposé pour à enseigner en MBC dans d'autres domaines que la peinture et son poste n'est donc pas menacé de suppression.
Un nouveau référentiel du CAP MBC est imminent.

Fin du conseil : 20h25

Le Président de séance,

La Secrétaire de séance,

Xavier FAVREAU



Sophie-Adélaïde AUSTRUY-VERLET

Motion sur la Dotation en Heures du lycée Fernand Léger de Bédarieux **Déposée au conseil d'administration du 30 janvier 2019 par les représentants enseignants**

Chaque année nous faisons le constat d'une baisse des heures de la dotation horaire. Cette année encore, une réforme prétendant améliorer les résultats aux examens nous fait perdre des moyens. Il va falloir nous expliquer comment nous pouvons faire mieux avec moins ?

En 10 ans, nous sommes passés d'un système de formation en 4 ans à un système en 3 ans sous prétexte d'égalité entre élèves et maintenant, sous prétexte de « champs professionnels communs » à des formations, sur 2 ans et demi au mieux, avec moins d'heures de formation pour les élèves.

Chacune de ces « réformes » a vu les moyens horaires au service des élèves réduire comme peau de chagrin.

Est-ce que les formations étaient moins bonnes auparavant ? Ce n'est pas l'avis de la majorité des professionnels qui accueillent nos élèves durant les périodes de stage ou qui les embauchent parfois après l'obtention de leurs diplômes. La preuve en est la demande, de la part de ces professionnels, de qualifications en niveaux 5 ou 6 (anciennement III ou II ou encore bac +2 ou +3, JORF n°0007 du 9 janvier 2019 texte n° 11, décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019)

Cette année, la dotation horaire a baissé de 1,6 % alors que les prévisions d'effectif sont en augmentation de 2,65 %. Pour mémoire, l'an dernier la baisse horaire a été de 1,1 % pour une prévision d'augmentation du nombre d'élèves de 2,1 %.

Dans ce contexte, nous tenons à remercier Monsieur Favreau, Proviseur pour les efforts mis en œuvre afin de permettre le bon fonctionnement de l'établissement.

Lors du conseil d'administration du 28 mai 2018, l'ouverture en apprentissage d'un CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivité (MBC) ainsi qu'un CAP Constructeur Bois (CB) ont été votés à l'unanimité. Or, c'est en formation scolaire que l'ouverture du CAP MBC va être effectuée, celle du CAP CB est passée aux oubliettes. Cela a un impact important sur le fonctionnement d'un l'établissement scolaire qui, selon les règles budgétaires actuelles, doit fonctionner avec des moyens constants : pour ouvrir ce CAP MBC, on nous propose de fermer le CAP Peintre Applicateur de Revêtement ce qui n'a pas été soumis au vote du CA du mois de mai.

Ce n'est pas tout. Un constat de « remplissage insuffisant » a été fait par les services du rectorat dans la section topographie. Le rectorat nous propose, sous prétexte de fonctionner avec des moyens constants, de transformer le Bac Professionnel Technicien Géomètre Topographe en Bac Professionnel Technicien d'Étude du Bâtiment. Il faut se souvenir que le BAC pro TBEE a déjà été fermé il y a quelques années, pour les mêmes raisons. Quelle est la logique ? Que doit-on déduire de ces constats et de ces transformations ?

Que l'objectif des services de l'État est de former les élèves en remplissant à tout prix les formations au détriment des souhaits des élèves et de leur famille. Où est le « traitement équitable des usagers sur tout le territoire par les services publics » dont se prévaut l'État. ?

Les élèves au sortir de la troisième ne s'orientent pas toujours en fonction de l'envie de faire un métier, car il est difficile de se projeter à 13 ou 14 ans, mais souvent par défaut en fonction de la proximité d'un établissement.

S'il y a des problèmes de « remplissage », est-ce que la transformation de ces Bacs Professionnels va changer ce problème sous prétexte que nous avons la poursuite d'étude en alternance avec le BTS Bâtiment ?

Cette solution nous paraît mal réfléchi, surtout que le prétexte des moyens constants est fallacieux. En effet, cette section a existé dans notre établissement jusqu'en 2013, année où il a été décidé de la geler sous prétexte que le « remplissage » n'était pas suffisant. Le recrutement a été encore gelé l'année suivante, pour enfin officiellement fermer la section en 2015. Nous écrivons officiellement car jamais aucun vote en comité technique académique n'a eu lieu pour cette décision. De plus, nous avons perdu les enseignants qui s'investissaient dans cette spécialité.

En 2010, il y avait 7 enseignants de Génie Civil Étude et Économie qui transmettaient avec passion leur savoir. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un seul. A-t-on transféré ces heures d'enseignement vers d'autres spécialités ? Depuis 2015, nous n'avons pas ouvert de nouvelle section ni augmenté le nombre de places dans une section.

Le résultat de cette décision est que cela impacte directement les personnels de l'établissement par des fermetures de poste. Pour la rentrée prochaine, ce sont 3 postes à temps plein que nous perdons et un bloc de moyens provisoires.

- Un poste en math-sciences qui n'est pas reconduit suite à un départ à la retraite
- Un poste en génie civil réalisation qui, à peine déclaré en poste spécifique national lors du conseil d'administration du 5 novembre 2018, est fermé avant même l'affectation du mouvement.
- Un poste en peinture et revêtement occupé par une contractuelle qui se retrouve sans emploi à la rentrée prochaine.

- Un bloc de 9 heures en Topographie.

Que gagnons-nous ?

Suivant les propositions, un poste en Génie Civil Étude et Économie, et un bloc de moyens provisoires de 9 heures en Biotechnologie et un bloc de moyens provisoires de 9 heures en anglais,

Bilan : perte de près de 3 postes et un BMP pour l'ouverture d'un poste et 2 demi-postes qui ne correspondent pas à des emplois pérennes ...

Toutes ces considérations nous amènent donc à la conclusion que les gens de la France « périphérique » ont peut-être raison de réclamer des baisses de taxes et d'impôts, l'État ayant choisi de faire des économies sur les services publics auxquels ils peuvent prétendre.

Les représentants du personnel enseignants du lycée professionnel des métiers des arts et des travaux publics de Bédarieux